



CONSEIL COMMUNAL
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 7 décembre 2011

**Préavis N° 24/2011 concernant le
budget 2012 de la Communauté
intercommunale d'équipement du
Haut-Léman (CIEHL)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 5 décembre 2011 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 24/2011,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 1 avis contraire et 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2012 de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 5 décembre 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Yves Filippozzi



La secrétaire

Patricia Sava